



ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ PARTICIPANTS EN RÉGULARITÉ (RS ET R)

CASQUES	<p>Les seuls casques autorisés sont ceux homologués conformément à la liste N°25 de la FIA. Les casques avec homologation BS6658-85 type A/FR (British Standard) ne sont pas autorisés.</p> <p>Si un système HANS/RTF est utilisé, seuls les casques mentionnés dans la liste N°41 de la FIA sont autorisés.</p>	<p>Obligatoire: RS Recommandé: R</p>
	<p>Les seuls casques autorisés sont ceux homologués conformément à la liste N°25 de la FIA. Les casques avec homologation Snell SA2005 sont autorisés.</p> <p>Si un système HANS/RTF est utilisé, seuls les casques mentionnés dans la liste N°41 de la FIA sont autorisés.</p>	<p>Obligatoire: R</p>
SIÈGES	<p>L'installation de sièges homologués FIA de type baquet est obligatoire. (normes 8855-1999, 8855-2021 ou 5562-2009)</p> <p>La limite d'utilisation du siège est prolongée d'une durée supplémentaire de 5 ans par rapport à celle indiquée sur l'étiquette.</p> <p>Le renforcement des fixations du siège au châssis est autorisé.</p> <p>Les Commissaires Techniques vérifieront ces points.</p> <p>En R, si les sièges d'origine sont conservés, ils devront être obligatoirement équipés d'appui-tête.</p>	<p>Obligatoire: RS Recommandé: R</p>
HARNAIS	<p>Un harnais devra être monté, conformément aux normes FIA 8853/98, 8854/98 ou 8853-2016. La limite d'utilisation du siège est prolongée d'une durée supplémentaire de 5 ans par rapport à celle indiquée sur l'étiquette.</p>	<p>Obligatoire: RS Recommandé: R</p>
HANS/RTF	À l'appréciation des participants	Recommandé: RS et R
COUPER DE COURR.	Obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule.	Obligatoire: RS
FERMETURES SEC.	Sur le capot avant et arrière du véhicule.	Recommandé: R
COMBINAISON	Standard 8856-2000 ou 8856-2018.	Obligatoire: RS Recommandé: R
TENUE RS	En RS il est interdit de porter des shorts, t-shirts ou chemises à manches courtes.	Obligatoire: R
SOUS-VÊTEMENTS IGNIFUGÉS	Recommandé	Recommandé: RS et R
CAGOULE	Obligatoire, norme minimale FIA Standard 8856-2000 ou 8856-2018	Obligatoire: RS et R
CHAUSSURES	<p>Avec homologation FIA recommandée (Standard 8856/2000 ou 8856-2018)</p> <p>Obligatoirement fermées et les chaussures en caoutchouc, acryliques ou matières synthétiques sont interdites.</p>	<p>Recommandé: RS et R Obligatoire: RS et R</p>
GANTS	Obligatoirement ignifugés (Standard 8856/2000 ou 8856-2018) pour le pilote, recommandés pour le copilote.	<p>Obligatoire: RS Recommandé: R</p>

- L'installation des éléments de sécurité recommandés (sièges, harnais, etc.) devra être effectuée conformément à l'Annexe J.